



EXAMEN PROFESSIONNEL

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE - Session 2022

EPREUVE PRATIQUE

Spécialité : Bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : Peintre, poseur de revêtements muraux

(Durée : 2h15- coefficient 3)

Cette épreuve pratique est destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante.

Vous disposerez de 2 heures 15, nettoyage des outils et du poste de travail compris.

Conformément au plan joint, vous devez :

- Poser la toile de verre avec passage d'hubriserie d'une fenêtre et d'un interrupteur (A)
- Peindre le soubassement avec la teinte claire (C)
- Peindre les deux baguettes haute et basse, la plinthe et l'hubriserie de fenêtre avec la teinte plus soutenue
- Enduire un panneau bois (B)

☞ Il est exigé une méthode de travail conforme aux règles de sécurité

Plan des surfaces à travailler

B : Partie à enduire et
plinthe à peindre

A : Partie collage revêtement et mise en peinture
C : Mise en peinture ainsi que les baguettes, huisserie, plinthe



